

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 23/03/2026

L'académie de Strasbourg, est pleinement mobilisée aux côtés de 21 établissements dans le cadre du dispositif « Collèges en progrès », avec une ambition partagée : soutenir les professeurs, les équipes éducatives et de directions et favoriser la réussite de tous les élèves.

En France, **756 collèges** concentrent aujourd'hui les situations de plus grande difficulté scolaire. Dans ces établissements, au moins **4 élèves sur 10 obtiennent moins de 8/20 en français et en mathématiques au diplôme national du brevet.**

Face à ce constat, le ministère de l'Éducation nationale a lancé début 2026 le dispositif « Collèges en progrès », destiné à mieux accompagner les élèves en difficulté et à soutenir les équipes éducatives.

Dans l'académie de Strasbourg, ce plan concerne **21 établissements aux profils variés**, relevant de l'éducation prioritaire, hors éducation prioritaire ou en contrat local d'accompagnement (CLA). Ces collèges ont été identifiés au **regard de leurs indicateurs de réussite scolaire et des besoins spécifiques de leurs élèves.**

Pour les accompagner, les équipes pourront s'appuyer sur une **équipe ressource académique pluridisciplinaire** réunissant des compétences pédagogiques, éducatives et de pilotage, en lien étroit avec les services académiques, les directions départementales et les corps d'inspection. Cette organisation vise à croiser les regards et à proposer des **réponses adaptées à chaque contexte local.**

« Collèges en progrès » s'inscrit dans une **approche globale, à 360°, au service des élèves** : pédagogie, accompagnement éducatif, vie scolaire et lien avec les familles sont mises en avant

**Contact presse
Cabinet du recteur
Cellule communication**

Tél. 03 88 23 38 48
ce.communication@ac-strasbourg.fr
Rectorat – 6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex 09

de manière transversale afin d'apporter des réponses construites au plus près des réalités de terrain.

Ce plan prévoit également des temps de travail dédiés (deux journées ou quatre demi-journées) pour **favoriser la réflexion collective**. Un programme national de formation, associant webinaires et séminaires, est proposé aux chefs d'établissement. Inspecteurs, formateurs ainsi que personnels sociaux et de santé pourront intervenir en appui, selon les besoins identifiés.

Afin de rencontrer les équipes éducatives et d'accompagner la mise en œuvre du dispositif sur le terrain, le recteur se déplacera dans les 21 collèges. Certains déplacements ont déjà eu lieu et d'autres sont prévus dans les prochaines semaines, afin de rencontrer les équipes éducatives et d'accompagner de manière renforcée la mise en œuvre du dispositif sur le terrain.

Dès le début de l'année 2026, les équipes pédagogiques des collèges concernés, se sont pleinement engagées dans ce programme, en coordination avec les équipes académiques. Cette mobilisation se poursuivra jusqu'à la fin de l'année scolaire, en vue d'un déploiement, à la rentrée 2026, de solutions territorialisées destinées à soutenir la progression des élèves.

L'académie de Strasbourg réaffirme ainsi son ambition : soutenir les équipes éducatives et offrir à chaque élève les conditions les plus favorables à sa réussite.

Suites des visites du recteur en établissements :

- Mardi 24 mars au collège Lezay-Marnésia de Strasbourg de 10h à 11h
- Mardi 31 mars au collège Maxime Alexandre de Lingolsheim de 13h à 14h30
- Jeudi 2 avril au collège Truffaut de Strasbourg de 14h à 15h

Pour assister à l'une de ces visites, merci de vous accréditer auprès de la cellule communication de l'académie de Strasbourg : ce.communication@ac-strasbourg.fr.